empêcher d'honorer nos morts tombés sous les balles versaillaises. (murmures au centre).

Que le gouvernement prenne garde et revienne à de meilleurs sentiments, ou sinon ce sera vous, les révolutionnaires. (Applaudissements à l'extrême-gauche)

M. le président. — J'ai reçu de M. Renou un ordre du jour motivé.

Le citoyen **Renou.** — Oui ou non les agents qui ont frappé les manifestants ont-ils agi par ordre du gouvernement ?

Plusieurs membres réclament l'ordre du jour pur et simple.

L'ordre du jour pur et simple

M. le ministre de l'intérieur. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour pur et simple.

L'ordre du jour pur et simple est voté par 415 contre 64.

L'INTERPELLALION JAURÈS

M. le président — J'ai reçu de M. Jaurès une demande d'interpellation sur la signification politique du mouvement administratif dans le midi et notamment dans le Tarn.

M. le ministre de l'intérieur. — Nous sommes d'accord avec M. Jaurès pour en fixer la discussion à samedi.

La Chambre adopte cette fixation.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition relative à l'établissement d'un droit d'entrée sur le plomb.

M. Siegfried. — Quatre départements seulement sont intéressés comme producteurs de plomb. Les mines bénéficieront d'une somme de 160.000 fr., tandis que les industriels travaillant le plomb perdront 2.800.000 fr. Deux établissements de désargenture profiteront d'un boni qui variera de 200,000 à 600.000 fr. Ce n'est donc pas pour ces deux établissements situés l'un à Marseille, l'autre à Nantes, qu'on veut créer un privilège qui ruinera plusieurs centaines d'autres industriels.

L'orateur propose l'amendement suivant : « Minerai et scories : 1 fr. 50 ; argentifère 2 fr. 50 ; allié d'antimoine : 5 fr. 50.

M. M. Brice, rapporteur, répond que la question est de savoir si les deux seuls établissements de désargenture que nous possédons et qui font vivre des mineurs français doivent disparaître La Chambre ne le voudra pas.

Sur la demande du rapporteur, l'urgence est déclarée.

M. M. Brice combat l'amendement de M. Siefried.

M. le Hérissé intervient pour appuyer le projet de la commission.

M Siegfried insiste de nouveau.

M. Boucher soutient le projet de la commission.

M. Delpeuch demande quelle sera la conséquence du projet au point de vue du consommateur.

Après une nouvelle intervention de M Siegfried auquel répond M. Halgouet, on propose de renvoyer le projet à la commission.

Celle-ci combat le renvoi.

M. Bertrand demande quelle est la quantité de minerai non enrichi qui entre en France.

M. Boucher. — Aucune distinction n'a été faite jusqu'à présent entre le minerai enrichi et l'autre.

Le citoyen **Jourde** — Le contre-projet de M. Siegfried détruit-il le projet de la commission ?

La commission et le gouvernement répondent négativement.

M. Siegfried répond affirmativement et démontre que par l'adoption de son contre-projet on maintiendra le *statu quo*

Le contre-projet est adopté.

La prochaine séance est fixée à samedi.

La séance est levée.

AU SÉNAT

Séance du 4 juin 1896

Présidence de **M. Loubet**, président

La séance est ouverte à 4 h. 10.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M Le Provost de Launay a la parole pour poser une question à M. le ministre de l'instruction publique

L'orateur se plaint que le département des Côtes-du-Nord n'ait pas été appelé à bénéficier d'une partie des subventions allouées annuellement pour les constructions scolaires.

M. Rambaud répond en démontrant que le département des Côtes-du-Nord n'a pas été plus maltraité qu'un autre et que nombre de communes de ce département ne se trouveraient pas dans les conditions déterminées par la loi pour recevoir des subventions scolaires.

L'orateur ajoute que le Parlement peut être assuré que le ministre de l'instruction publique mettra le plus grand scrupule à répartir en toute conscience les subventions demandées.

M. le Provost de Launay déclare qu'on a fait tant de promesses qu'on ne peut les tenir

Sur la demande de M. Combes, la question est transformée en interpellation

M. Combes rectifie certaines allégations de M. Le Provost de Launay.

L'orateur justifie les subventions qu'il a accordées et déclare qu'il n'a nullement dépassé les chiffres qui pouvaient être accordés.

M. Faye demande que ces subventions soient accordées d'après l'ordre d'ancienneté des demandes émanant des communes.

M. Le Provost de Launay reproche aux préfets de trop pousser les communes à des dépenses scolaires injustifiées.

Aucun ordre du jour n'étant déposé, l'incident est clos.

Sur la demande du gouvernement, le projet concernant les modifications à apporter à l'instruction préalable en matière de crimes et délits, qui était à l'ordre du jour est ajourné.

La prochaine séance est fixée à mardi quatre heures.

La séance est levée à cinq heures vingt-cinq.

ASSASSINÉ

par les gardes de H. de Rothschild

Le 27 mai, dans la forêt du Lys, en Seine-et-Oise, quatre gardes du baron Henri de Rothschild ont abattu, vers deux heures du matin, un bûcheron sans travail, Mézille Caron, qui colletait des lapins.

Ces gardes abandonnèrent leur victime et à 7 heures du soir, le corps fut apporté à la mairie de la Morlaye.

Le *Petit Pontoisien* qui raconte ce fait, ajoute :

« Depuis que M. Henri de Rothschild a acheté cette forêt de Lys, qui, depuis tantôt deux mille ans, était considérée, par les habitants de la contrée, comme une part du patrimoine national, cette forêt démembrée du domaine royal pour ... dans l'apanage des Condé. De ... temps immémorial les gens de Boran, de Gouvieux, de La Morlaye, du Lys et de Bailleval ont eu droit de passer pour aller à leurs affaires, de ramasser du bois mort l'hiver et au printemps, de cueillir des muguets ou de chercher des morilles ... d'obligation il faut ... pour aller d'un des villages à l'autre, on en a barré toutes les routes forestières. Ce sont, si l'on s'y hasarde, des procès-verbaux et des amendes. Et — la chose est incroyable à rapporter, mais elle est vraie — l'unique route nationale qui coupe la forêt, la route du Lys à Gouvieux, est interdite les jours de chasse. Le mail de M. le baron en travers empêche toute voiture de passer, et les gardes font, de gré ou de force, circuler les piétons. »

LES PROGRÈS DE LA FISCALITÉ

Il est remarquable comme les lois inspirées par la bureaucratie vont à l'encontre du progrès.

Sous le régime cependant bien fiscal de la loi du 28 avril 1816 il était permis à tout contribuable de faire confectionner pour son compte avec du tabac de la Régie les cigarettes qu'il consommait.

Il pouvait en outre, en cas de déplacement emporter une provision de tabac légal de moins d'un kilogramme sans aucune formalité soit de quoi faire 1000 cigarettes environ.

Actuellement il n'en est plus ainsi :

Depuis que M. Cochery rapporteur général de la loi des finances du 16 avril 1895 a réussi à faire introduire dans cette loi l'art. 17, œuvre de la Régie, nul ne peut, même en payant la façon, faire confectionner des cigarettes pour son usage, hors de son domicile, bien qu'on n'utilise à cet effet que du tabac de l'Etat.

De plus, pour les cigarettes fabriquées à domicile, toujours avec du tabac de la Régie, celle-ci a le droit d'apprécier si cette fabrication ne dépasse pas les besoins personnels de chaque consommateur, mesure qui n'existait pas sous le régime de la loi du 28 avril 1816.

Suivant donc que la Régie sera plus ou moins tolérante, plus ou moins tracassière, la limite des besoins personnels des fumeurs sera plus ou moins restreinte, car la loi se garde de nous dire où commence et où finit cette limite.

Enfin ce n'est plus 1000 cigarettes qu'on pourra déménager avec soi, mais 500 seulement.

Comme bien on pense, toute infraction à ces dispositions comporte de fortes amendes et dans quelques cas on va même jusqu'à l'arrestation des délinquants.

Il résulte de ce qui précède qu'au lieu d'amender ce que la loi ancienne avait de trop rigoureux, on a apporté de nouvelles entraves à la liberté des consommateurs.

Si c'est dans cet esprit que M. Cochery et ses inspirateurs entendent les réformes nous ne tarderons pas à assister à un étranglement en règle de toutes les revendications si justement élevées dans ces derniers temps par le commerce des boissons et tous les petits consommateurs.

J. de BURS.

CHOSES GAIES

Ou les idées d'un journal grave!

Les blackboulés de l'*Echo* ne se consolent pas de leurs échecs. Les malheureux remplissent depuis quinze jours, les colonnes de leur feuille d'annonces, de leurs déjections anti-municipales.

Ce n'est pas méchant, mais c'est sale, et ça tient de la place

Leur dernière, signée Gobert, dépasse les bornes du ridicule.

Le candidat évincé déclare carrément que le remarquable rapport du docteur Debierre sur le Palais des Beaux-Arts a été fait par M. Flammermont. La lettre de M Flammermont que nous publions plus haut ... de l'*Echo*.

Cette lettre était d'ailleurs superflue ; aucun de nos concitoyens n'aurait ajouté foi à l'insinuation grotesque de l'*Echo* accusant Debierre d'être incapable de faire un rapport. Pourquoi ne pas dire aussi que notre ami ne sait pas lire ?

Cette remarquable découverte ne suffisait pas pour un seul numéro de l'*Echo* ; il fallait au moins deux inventions de ce genre pour attirer l'attention des lecteurs et faire marcher la vente.

Si Debierre ne sait pas lire, Delesalle ne sait pas compter : voilà ce que déduit la vieille gazette de la demande de crédit déposée pour la rémunération du personnel chargé de travailler à l'établissement de la situation financière de la Ville.

Ce personnel qui consiste en quelques employés de confiance travaillant, sous la direction de la Municipalité, au classement et au pointage du tas énorme de paperasses qu'il faudra remuer pour terminer le travail projeté, l'ingénieux *Echo* les métamorphose en experts étrangers, chargés de suppléer à l'insuffisance du Maire et de ses adjoints.

C'est un assez joli comble, mais la municipalité attendra, pour en tenir compte que M. Dubar fasse, lui-même toute la besogne de son établissement et remercie tout le personnel de ses bureaux qui supplée à son incapacité.

Le rédacteur de l'*Echo*, il est vrai, offre à la municipalité le concours de MM. Duhem et Bernhard — pour qui l'addition n'a, paraît-il, pas de secrets — et qui, *sans honoraires*, travailleront volontiers à la situation financière de la ville.

Nous n'avons pas consulté sur cette proposition notre ami Delesalle, mais nous sommes certains que cette offre est d'avance accueillie par lui.

Le suffrage universel, en fermant à Messieurs Duhem et consorts, la porte du Conseil municipal, n'a pas entendu refuser leurs services comme employés municipaux.

Et si ces messieurs ont réellement pris dans la fréquentation de l'*Echo* des leçons de désintéressement telles que toute rétribution doive être refusée par eux, les bureaux de la mairie ouvrent à neuf heures du matin

Si l'heure était trop tardive, on pourrait s'entendre pour la hâter quelque peu Et si l'*Echo* a beaucoup de personnel à offrir dans ces conditions à la Mairie de Lille, nous sommes certain que la Municipalité ne reculera même pas devant le coût d'une insertion aux offres d'emplois de notre confrère.

Mais l'insertion, Monsieur, serait-elle devenue gratuite ?

⁂

Voici les deux démentis que M. Flammermont a adressées à l'*Echo* :

Paris, mercredi 3 juin 1896.

Monsieur le Directeur,

Je reçois seulement ce soir communication du numéro de l'*Echo du Nord* paru hier matin et contenant un entrefilet dans lequel vous voulez bien me faire jouer un rôle légèrement ridicule. Pour mon compte et je ne vous demanderais pas la moindre rectification si j'étais seul en cause ; mais ce n'est pas le cas et je crois devoir vous prier de ... rétablir pour vos lecteurs la vérité fortement altérée par les renseignements qui vous ont été fournis.

Il est absolument faux « *que je sois parti pour Paris muni d'une lettre m'accréditant officiellement auprès de M. Roujon, Directeur des Beaux-Arts, pour étudier avec lui la question des musées* ».

Obligé de ... à Paris pour mes travaux historiques, à la prière de mon collègue, M. Debierre, adjoint aux Beaux-Arts, que ses fonctions retenaient à Lille, je me suis chargé d'aller, officieusement faire connaître à M. Roujon les intentions de la nouvelle municipalité concernant le Palais des Beaux-Arts et de lui demander quelles étaient celles de son administration.

Je n'étais muni d'aucune lettre de créance pour cette simple démarche qu'il vous a plu de transformer en *pseudo ambassade*, et si les membres des différentes commissions des musées s'en sont émus, c'est qu'ils étaient aussi mal informés que vous. Assurément on devrait les plaindre d'avoir l'émotion aussi facile.

Il n'est pas plus exact d'affirmer que je fais partie de la commission du musée de peinture. Si j'en ai été membre un instant, ce fut bien malgré moi et même à mon insu. En effet, au mois de novembre dernier, j'appris par une lettre de convocation de M. le secrétaire de cette commission que six semaines auparavant, lorsque j'étais loin de Lille, j'avais eu l'honneur d'être nommé son collègue.

L'administration municipale, qui n'avait pas daigné me demander mon consentement, ne m'avait pas même fait envoyer un simple avis de nomination. Je me suis autorisé de ce procédé un peu sommaire pour refuser cette mission que mes occupations ne m'auraient pas permis de remplir convenablement. Bien que l'on ne m'ait jamais accusé réception de ce refus, je n'ai plus jamais reçu une convocation pour les séances de cette commission. Vous avez donc eu tort, Monsieur, de rappeler en passant que j'étais membre de cette commission et d'ajouter que je n'avais voulu, sous l'ancienne administration, assister aux séances. Si je suis encore porté en cette qualité sur certains documents officiels, c'est sans doute l'effet d'une de ces bizarreries administratives, dont à Lille on aurait mauvaise grâce à s'étonner ; mais je n'y suis pour rien et je saisis avec empressement l'occasion que vous me fournissez de couper les ailes à ce vilain canard.

Veuillez agréez, etc.

J. FLAMMERMONT.

⁂

Lille, le jeudi 4 juin 1896.

Monsieur,

En rentrant à Lille, je trouve dans l'Echo de ce matin un article où il est encore question de ma personne à propos de l'affaire du Palais des Beaux Arts et je me vois obligé d'ajouter un post-scriptum à la lettre que je vous ai envoyée hier de Paris.

Je regrette vivement d'avoir encore à déclarer que vous avez été une fois de plus très mal informé. Le rapport lu par M. Debierre mardi au Conseil municipal sur la question des Musées, n'est pas mon œuvre ainsi que vous l'affirmez, mais bien la sienne.

Je vous prie d'agréer, etc.

J. FLAMMERMONT.

L'Election du Canton Sud

Candidat du Parti Ouvrier : G. DEVERNAY

LA RÉUNION de la rue Nicolas-Leblanc

Plus de 150 personnes se pressaient dans la grande salle de l'estaminet « Au Mirliton », rue Nicolas-Leblanc.

A 9 heures on procède à la formation du bureau : le citoyen Rohart est élu président et les citoyens Larose et Lemaire, ce dernier un étudiant, prennent place au bureau comme assesseurs.

Notre ami Delesalle prend le premier la parole.

Discours de Delesalle

Delesalle commence par ... le citoyen Staes-Brame, qui est retenu à l'Hôtel de Ville.

« L'élection de dimanche prochain continue Delesalle, se présente à nous sous un aspect inattendu. Il ne nous avait pas été donné jusqu'ici de voir marcher la main dans la main les conservateurs et les républicains. C'est ce que nous constatons aujourd'hui. Le nom de Gronier-Darragon s'étale en tête des trois journaux dont l'un se dit républicain sincère, tandis que les autres sont franchement réactionnaires.

Delesalle montre que cette coalition des forces républicaines et des réactionnaires est le résultat du triomphe des socialistes le 13 mai dernier.

« C'est parce que, dit-il, on se trouve en face d'hommes résolus à se grouper entre eux que les républicains et les cléricaux se sont coalisés contre le candidat du Parti ouvrier. Cette coalition, les électeurs la condamneront dimanche prochain d'une façon irrémédiable et définitive.

La politique suivie pendant les quatre années par la précédente administration municipale, a été flétrie le 13 mai dernier : les critiques soulevées contre elle, frappe en plein cœur Gronier-Darragon, c'est pourquoi on ne peut voter pour ce candidat. »

Notre ami Delesalle explique ensuite l'épithète de révolutionnaire qu'on reproche aux socialistes. Il démontre que si ces ouvriers sont révolutionnaires c'est que tous les jours les partis adverses par leur attitude les poussent à se révolter contre tout ce dont ils sont les témoins dans le régime actuel, et contre les vexations dont ils sont sans trêve l'objet.

A ce propos, il rappelle les réclamations portées contre les élus socialistes du 13 mai dernier, contre Lesaffre qui, par ce que il est assisté par le bureau de bienfaisance, est menacé de voir son élection annulée, contre Delory, Ghesquière, Bergot qui ne sont pas inscrits au rôle des contributions.

« Tous ces actes, s'écrie Delesalle, ne sont-ils pas faits pour pousser les ouvriers à oublier les moyens légaux pour se jeter dans les moyens révolutionnaires. La révolution, ce n'est pas nous qui la faisons mais le jour où nous verrons se dresser devant nous se dresser des obstacles, nous les briserons » (Appl.)

L'orateur dit ensuite que les ouvriers ne repoussent pas les bourgeois qui veulent venir à eux. Les travailleurs tendent volontiers leurs mains à ceux qui sont venus à eux par le cœur, et Jaurès, Millerand, sont partout acclamés par des mains ouvrières

« Il faut, dit Delesalle, que dimanche prochain les électeurs du quartier Philippe Lebon qui pour la plupart sont des bourgeois et des étudiants, viennent au Parti ouvrier. On dit qu'ici nous avons toujours été battus. Dites le contraire par vos votes dimanche prochain.

Passant ensuite à l'examen du programme de Gronier Darragon ; notre ami Delesalle dit qu'on n'y trouve rien qui vaille, rien qui montre que le candidat s'intéressera au sort des travailleurs, et cela se comprend, dit-il, il fallait que Gronier Darragon trouve le moyen de réaliser un programme qui convienne à cette alliance monstrueuse formée par les journaux réactionnaires, tels que l'*Echo*, la *Dépêche* et la *Vraie France*, et par le journal républicain rangé, qui a mené à toutes ses promesses de *Progrès*.

Nous, dit en terminant Delesalle, nous avons apporté devant vous un programme loyal, sans compromission aucune. Il faut dire par votre vote dimanche prochain que vous condamnez la politique du mensonge et de l'hypocrisie. (Applaudissements prolongés).

Notre ami Delesalle est l'objet d'une chaleureuse ovation de la part de l'assistance.

A ce moment arrive le citoyen Debierre, adjoint au maire. Il prend aussitôt la parole.

Discours du citoyen Debierre

Je viens, dit le docteur Debierre, affirmer de nouveau l'union du parti radical-socialiste et du parti socialiste Malgré les tentatives de divisions qu'on a tentées, nous sommes plus unis que jamais et nous le resterons toujours parce que nous sommes unis de pensée, de programme et de cœur.

» Vous avez pu lire dans un organe de la réaction, continue Debierre que l'adjoint aux finances ne savait pas faire une addition et que l'adjoint à l'instruction publique ne sait pas lire, c'est pourquoi on vous engage à choisir pour représentant au conseil général un auvergnat (Rires et applaudissements).

Le docteur Debierre déclare ensuite que, n'étant pas du Parti ouvrier, il marchera toujours avec les collectivistes. « Il y a du reste, dit-il, plusieurs points de communs entre nos deux doctrines : les radicaux-socialistes et les socialistes veulent la révision de la Constitution, la socialisation des grands moyens de production et d'échange, la réforme de l'impôt, le combat contre la tyrannie et contre l'oppression, la disparition de toutes les théocraties, de tous les monopoles. Les radicaux-socialistes et les socialistes peuvent, on le voit, se tendre la main et marcher ensemble au bon combat. » (Applaudissements prolongés).

Parlant ensuite de la situation politique actuelle : il n'y a plus maintenant que deux camps, dit le citoyen Debierre : d'un côté, le parti conservateur et rétrograde et de l'autre la vraie république réformiste, la république des travailleurs qui veut que tous les prolétaires, tous ceux qui peinent et qui souffrent, prennent place à ce banquet de la vie auxquels ils assistent depuis plusieurs siècles sans pouvoir jamais s'y asseoir.

Le brillant orateur fait en terminant un appel aux électeurs et les engage à déposer dans l'urne dimanche prochain un bulletin portant le nom d'un collectiviste.

Ce discours est vivement et longuement applaudi.

Le président met ensuite aux voix la candidature de notre camarade Devernay qui est acclamé à l'unanimité.

A 10 heures la séance est levée aux cris de vive la sociale !

LA RÉUNION du Faubourg-du-Sud

Importante réunion au Faubourg-du-Sud.

Les électeurs étaient nombreux au *Père-Lachaise*, malgré que nous sommes au milieu de la semaine.

C'est sous la présidence du citoyen Bosse qui s'est du reste bien tiré de sa délicate mission qu'il a remplie avec intelligence et impartialité que la réunion électorale s'est ouverte.

Cependant, l'abbé Deligne qui était venu hier avant l'heure de la réunion, n'était plus là quand elle s'est ouverte. On dit qu'il était allé voir le feu. Il nous a affirmé lui-même être allé à la réunion du *Mirliton* pour arriver trop tard, comme les célèbres carabiniers d'Offenbach.

Notre ami H. Ghesquière a défendu avec chaleur la candidature du citoyen Gustave Devernay. Il a démontré outre la nécessité de sa candidature tant au point de vue républicain que socialiste, le bénéfice moral qu'en tireraient les électeurs d'être représentés au Conseil général du Nord, par un citoyen d'un talent et d'une compétence aussi indiscutable dans les questions ouvrières que le citoyen Gustave Devernay.

Vous ne vous déjugerez pas, citoyens, s'écrie l'orateur en terminant ; vous avez écrasé l'opportunisme malfaisant et le cléricalisme menaçant, le 10 mai, par l'union féconde entre les républicains et les socialistes ; vous continuerez à marcher dans cette voie, si vous ne voulez pas mériter d'être considérés comme des électeurs qui ne savent pas ce qu'ils veulent.

Vous voterez tous, dimanche prochain, pour le citoyen Devernay, si vous voulez démontrer que la nouvelle municipalité n'a pas démérité de votre confiance et si vous voulez affirmer une fois de plus votre profond amour pour la République et votre ardent désir de la réalisation à bref délai des réformes sociales les plus urgentes.

Ce discours dont nous ne donnons qu'un très pâle résumé a été vivement applaudi.

Notre ami Gustave Devernay prend à son tour la parole.

Après avoir combattu avec juste raison, les principes de : Sauvez la caisse qui sont ceux des candidats bien pensants du capital et du bénitier, et opposer à ces idées que défend M Gronier-Darragon surtout qui est le candidat de toute presse bourgeoise et cléricale les idées de justice et d'égalité sociale, qui sont les vôtres, le candidat socialiste du canton Sud développe le programme aux applaudissements répétés de toute l'assemblée.

On avait déjà mis la candidature Devernay aux voix et l'unanimité que cette candidature avait trouvé dispensait le bureau de mettre les autres candidature au vote de l'assemblée.

On allait donc lever la séance lorsque l'abbé Deligne nous revint avec quelques étudiants.

Ce candidat fin de-siècle semblait tout réjoui d'être arrivé trop tard à la réunion du *Mirliton*.

Tout de suite en le voyant avec son crucifix sur la poitrine, sa tête découverte montrant une large tonsure, et son air réjoui de paysan normand, un fou rire gagna tout le cabaret.

L'abbé, à la tribune, nous raconta une histoire chronologique de ses parents et amis morts et regrettés : il nous fit avec tout cela une julienne électorale on ne peut plus cocasse dans laquelle il parlait de dieu dans la famille, des dieux lares, etc : il s'écria pour terminer : « Aux urnes, électeurs pour Dieu et pour les pauvres ! »

Appelez moi fou de Dieu et fou du peuple.

Et l'orateur démoc-chrétien alla s'asseoir très content de lui-même.

Notre ami H. Ghesquière prit la parole pour déclarer qu'il ne pouvait répondre au programme de l'abbé Deligne, car l'abbé avait dit de lui deux mots qui résument tout son programme : Fou de Dieu fou du peuple (Rires et applaudissements).

Citoyens, dit l'orateur, je n'ai rien à répliquer à cela et je vais mettre la candidature de l'abbé Deligne aux voix. Que ceux qui sont partisans de l'abbé Deligne veuillent bien le témoigner en levant la main.

Deux mains se sont levées, celle de l'abbé lui-même et celle d'un étudiant de la cabale.

L'abbé Deligne, en veine de facétie, proposa au citoyen H. Ghesquière en tant qu'adjoint de faire tout le possible auprès de l'administration municipale pour obtenir un poste de sapeurs-pompiers au faubourg du Sud Notre ami déclara accepter la proposition et propose immédiatement à l'assemblée de nommer tout de suite l'abbé Deligne comme capitaine des pompiers.

Tout le monde se tordait.

Aux citoyens Govériaux et Bosse qui demandent à la nouvelle municipalité de bien vouloir s'occuper le plus tôt possible de l'état lamentable du faubourg du Sud, nos amis G. Devernay et H. Ghesquière font la promesse formelle qu'ils défendront toujours, tant au Conseil général qu'au Conseil municipal, les intérêts matériels et moraux du canton, du faubourg et de la démocratie ouvrière et républicaine.

Sur ce, les électeurs satisfaits votent tous pour acclamer la candidature du citoyen G. Devernay.

L'abbé Deligne lui-même qui, en bon prince, votera pour lui dimanche prochain s'il est électeur du canton, vote pour la sociale.

Une quête faite pour la lutte électorale du Parti ouvrier rapporte la somme de 7 fr. 50.

Bonne soirée de propagande républicaine socialiste.

GÉRAULT-RICHARD A LILLE

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, notre ami Gérault-Richard, député de Paris, fera samedi, à 8 h. 1/2, dans la vaste salle du gymnase, place Sébastopol, une conférence publique et contradictoire sur le *Socialisme et l'élection du canton Sud de Lille*.

Le citoyen Delory, maire de Lille, présidera cette réunion à laquelle prendront part également comme orateurs nos amis Siauve-Evausy, rédacteur en chef du *Réveil du Nord*, Delesalle, Ghesquière, adjoints au maire et Gustave Devernay, candidat

DERNIÈRES NOUVELL S

RÉGIONALES

UN VIOLENT INCENDIE

LENS, 4 juin.

Mercredi, vers 10 h. 1/2 du soir, un violent incendie se déclarait dans les bâtiments dépendant de la ferme de M. Jean-Baptiste Grincourt, rue Bayart.

En un instant le grenier où se trouvaient amoncelées des récoltes de diverses natures, devint un brasier ardent d'où les flammes s'élevaient à plusieurs mètres au dessus de la toiture gagnant bientôt la maison d'habitation.

Avec une rapidité digne d'éloges arrivèrent en peu de temps sur lieux du sinistre les pompes de la Compagnie des sapeurs-pompiers puis celle des mines de Lens, conduite par M. Dinoire ingénieur

Disons de suite que les sapeurs-pompiers sous la direction de M. Spriet, leur sympathique et dévoué capitaine, ont fait preuve d'un grand dévouement et que les équipes de travailleurs ont attaqué le foyer de l'incendie avec une rare compétence. Avec un empressement peu ordinaire, les habitants ont prêté leur concours pour alimenter les pompes ; parmi eux nous citerons M. Sockel, doyen et ses vicaires, et surtout les religieuses franciscaines dont l'établissement est voisin de l'habitation incendiée.

Sur les lieux du sinistre on remarquait MM. Eugène Courtin, maire, Boileau et Renard adjoints, Arthur Hugot conseiller d'arrondissement, Bruneau, ingénieur civil, Rodière, commissaire spécial, Gosselin, conseiller municipal, Maillard, ingénieur des mines, Viart, commissaire de police, Forgez, maréchal des logis de gendarmerie et autres fonctionnaires et notabilités qu'à regret nous oublions.

Grâce au courage de quelques personnes arrivées les premières et parmi lesquelles M. Pranger, négociant ont pu faire sortir les bestiaux et chevaux renfermés dans les étables et écuries.

Comme toujours malgré l'excellente organisation du service de secours, l'eau par instants faisait défaut mais fort heureusement l'on put parer un peu à cette pénurie en s'approvisionnant à une grande bâche amenée obligeamment par M. Hugot, agriculteur et en déversant dans les pompes les nombreuses tonnes d'eau transportées sur leurs camions par MM. Glorian, Troy et Dilly, brasseurs.

Un instant le feu menaçait de gagner les maisons voisines et plus particulièrement les vastes magasins de confections de la maison Février et Cie donnant sur la Grande-Place.

Les meubles de l'estaminet occupé par M. Antoine Dilly furent sauvés et une partie des marchandises des magasins Février furent transportés dans une des salles de la mairie.

Afin de parer à tous dangers une pompe fut installée dans la maison Février ou le feu gagnant on eu pu avoir à déplorer un sinistre considérable et la destruction d'une partie de la Grand-Place.

Vers une heure et demie du matin les pompiers après de courageux efforts étaient maîtres des flammes et avec promptitude ils purent alors opérer le sauvetage des meubles et objets restés dans les places de l'étage et dans l'habitation.

On ignore la cause de ce sinistre. Les pertes couvertes par une assurance s'élèvent à 12,000 francs dont 6,000 francs pour les bâtiments, 4,000 francs pour le mobilier et 2.000 francs pour les récoltes. Quant aux dégâts causés chez les voisins on les évalue à un millier de francs.

L'AFFAIRE TREMBLIÉ

PARIS, 4 juin.

La chambre criminelle de la Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par Tremblié, qui fut on s'en rappelle, condamné à mort le 30 avril par la Cour d'assises de St-Omer pour l'assassinat de Fardos, à Buénos-Ayres.

Il ne reste donc plus au condamné pour éviter l'échafaud, que le recours en grace.

LES GRÈVES D'HALLUIN

HALLUIN, 4 juin.

Une délégation des grévistes s'est rendue hier matin, vers 9 heures, à la fabrique Gratry.

Le concierge a répondu que M. Gratry était absent et ne recevrait ses ouvriers que vendredi soir, à 5 heures.

On connaît les causes de cette grève qui cette fois comprend tous les ouvriers et ouvrières de l'important établissement Gratry.

Mardi dernier c'était le troisième jour de la ducasse d'Halluin ; dans aucune des fabriques de la ville les ouvriers ne travaillent ce jour-là. Or, M. Gratry n'en avait pas jugé ainsi. Il prétendait faire travailler ses ouvriers qui naturellement s'y refusèrent.

A la rentrée des ateliers, mercredi matin, les premiers arrivants aperçurent sur tous les métiers une croix faite à la craie ce qui signifiait pour eux : Amende. Or l'amende était de deux francs pour chacun et les ouvriers après s'être concertés, quittèrent tous l'usine.

Nous verrons bien si M. Gratry voudra maintenir sa ridicule prétention.

Rien n'est changé dans la situation des chaisiers en grève.

Une augmentation jusqu'ici insuffisante a été promise aux manœuvres de maçons en grève.

M. Montreuil, entrepreneur, rue de Lannoy (?), avait bien promis à ses ouvriers de leur accorder le tarif de Tourcoing, mais lorsqu'ils revinrent lui soumettre le tarif en question il changea d'avis et ne voulut plus rien savoir.

La grève continue donc et ne semble pas sur le point de prendre fin.

ACCIDENT PAR LA FOUDRE

DOUAI, 4 juin.

Hier, vers 7 heures un orage épouvantable éclatait à Douai.

A Dechy, un formidable coup de tonnerre mettait la commune en émoi, la foudre venait de tomber dans la demeure des époux Verriez, journaliers rue du Calvaire.

Elle brisa complètement la toiture, enlevant les pannes et les projetant ça et là, puis suivant l'escalier arrivait à la cuisine du bas où elle brisa une partie du mobilier, abimant les murailles et le plafonnage, puis ressortait par la fenêtre après l'avoir réduite en morceaux

Dans son parcours dans la cuisine, elle culbutait Mme Verriez, âgée de 62 ans, assise près de son feu et lui faisait de multiples brûlures, puis une jeune fille de 20 ans, laquelle était occupée vis-à-vis de sa fenêtre à arranger une corbeille de fleurs et qui fut brûlée jusqu'au milieu du corps. Puis deux enfants couchés dans un berceau ont été projetés violemment à terre, mais sans accident.

Mme et Mlle Verriez sont obligées de garder le lit, — le docteur Plon leur donne à toutes deux des soins assidus, l'état de Mme Verriez semble assez inquiétant.

La maison et le mobilier étaient heureusement assurés. Les dégâts sont évalués à environ 500 francs.

LES GRÈVES A TOURCOING

Hier soir comparaissaient devant le conseil des prud'hommes trois patrons plombiers, MM. Tonnel-Tquinet, Gillis-Baisez et Charles Parent, tous trois cités à la requête de leurs ouvriers

Les patrons ont opposé une demande reconventionnelle et réclament 300 francs chacun !

Décidément ils n'y vont pas de main morte les maîtres plombiers de Tourcoing. Par malheur pour eux, le prud'homme général qui mardi prochain aura à juger l'affaire ne pourra que se moquer d'aussi ridicules prétentions.

A l'issue de la séance d'hier, M. Gillis-Baisez s'est permis d'insulter grossièrement ses ouvriers, en présence de plusieurs témoins ils les aurait appelé « Voleurs ». Immédiatement plainte a été déposée et ce patron pourrait bien sous peu regretter amèrement ses paroles

Nous prions instamment nos correspondants de n'écrire les copies qu'ils nous envoient pour insertion que d'un seul côté de la page.

Nous rappelons que nous ne tenons aucun compte des communications non signées.

Les Coulisses de l'Hôtel-de-Ville

A LILLE

LA QUESTION DU PALAIS DES BEAUX-ARTS

Ce matin, le citoyen Debierre, adjoint aux Beaux Arts partira pour Paris, où un rendez vous lui a été fixé hier par télégramme, avec M. Roujon, directeur des Beaux-Arts.

Le docteur Debierre exposera à M. Roujon, la situation exacte de nos musées et s'occupera avec lui de la nomination des experts chargés d'étudier les mesures énergiques à prendre pour restaurer au plus vite le Palais des Beaux-Arts et les tableaux endommagés

Comme on le voit, la nouvelle municipalité ne perd pas de temps pour exécuter les décisions prises au sein du conseil.

LA DÉMISSION DE M. BERTAUX

Nous avons enregistré hier la lettre que le docteur Bertaux a adressée au citoyen Delory pour décliner les fonctions de membre de la Commission scolaire

D'après les renseignements que nous avons pris aujourd'hui, nous pouvons affirmer que si M. Bertaux n'avait pas sollicité lui même le mandat que le conseil municipal lui avait fait l'honneur de lui confier *il l'avait du moins accepté d'enthousiasme* quand on était venu le lui proposer

Quel est donc le vent qui a si subitement fait pirouetter M. Bertaux ? Il ne nous le dira probablement pas plus qu'il ne démentira notre information.

LE GENDRE DE M. OLLIVIER

M. Thellier, avocat, gendre de M. le docteur Ollivier, ancien administrateur du Bureau de bienfaisance, vexé, sans doute, du remplacement de son beau-père a adressé à la Municipalité sa démission de membre de la Commission des Logements insalubres.

Naturellement, cette démission a été acceptée. Nous pensons qu'elle fut reçue avec reconnaissance !

LA FOIRE DE LILLE

La question de l'emplacement de la foire de Lille passionne en ce moment les habitants des différents quartiers de la ville.

Les habitants de St André craignant, sans motif d'ailleurs que la foire n'ait plus lieu à l'Esplanade ont adressé une protestation au maire

D'autre part, les habitants de Moulins-Lille et du Centre ont exprimé le désir que la foire soit ramenée au centre de la ville.

VISITE OFFICIELLE

Le maire de Lille a reçu hier M. Julien Leblanc, président de la Chambre de Commerce. L'entrevue a été très courtoise.

A LA RECHERCHE D'UN ABRI

La société de gymnastique l'*Avenir du Vieux-Lille* se trouve en ce moment sans abri.

M. Scrive, conseiller général, les ayant chassé du local qu'il leur prêtait, à la suite du résultat des élections du 10 juin.

Il y a quelques jours, les pauvres gymnastes se promenaient dans les rues de St-André, portant leurs agrès sur leurs épaules et précédés d'une pancarte avec ces mots : « Victimes des élections municipales. »

Aussi l'Administration municipale s'occupe-t-elle en ce moment de trouver un abri à la société l'*Avenir du Vieux-Lille*